

par son intercession, à une manifestation, à une révélation dont le caractère ne saurait être récusé ; tels entre autres, les noms de *N.-D. du Rosaire*, *N.-D. de Lourdes*, etc.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les titres que Marie a reçus de la piété de ses enfants au cours des siècles : ils sont innombrables. Nous ne prétendons certes pas que tous aient la même valeur, ni des fondements aussi sérieux : il en est de primordiaux, il en est de secondaires. Mais remarquons pourtant que l'Eglise, gardienne de la pureté de la doctrine, a formellement approuvé un bon nombre de ces titres décernés à Marie, et les a même décorés d'un Office propre : tels sont la plupart de ceux que nous venons d'énumérer. Ces titres-là ont tellement pris corps dans la piété chrétienne, qu'il serait bien mal venu l'esprit pointilleux et étroit qui, sous prétexte d'une orthodoxie rigide et de mauvais aloi, affecterait de mépriser ou de critiquer ces titres, pour s'en tenir exclusivement à celui de l'Evangile pur : "*Et nomen Virginis : Maria !*"

Celui-là oublierait cette observation fondamentale mise par Suarez, le théologien positif par excellence, en tête de ce qu'il a écrit de la Ste Vierge :

"Ce n'est pas sans un dessein particulier du St Esprit que plusieurs des mystères et des privilèges de Marie n'ont pas été consignés dans les Ecritures, ni transmis ouvertement par la Tradition : Dieu voulait par là donner à ceux qui viendraient dans la suite une faculté plus grande de méditer et de considérer ces mystères, et de parler et d'écrire sur la Vierge bien plus de choses que l'on n'en possédait jusque là, *en les déduisant, par le raisonnement, des principes reçus.*" (DE INCARN. T. XIX, VIVES)

Cela étant posé, et le bien-fondé de ces divers titres donnés à Marie étant mis hors de conteste, n'y aurait-il donc exception que pour un seul mystère de Jésus où Marie n'aurait pas de part, et dont elle ne recevrait aucun titre de gloire ?

L'Eucharistie serait-elle le seul mystère où ne se rencontrerait pas l'intervention de Marie ? — Là où il y a, de la part du Fils, un amour plus grand et un don plus complet, la Mère d'amour resterait-elle étrangère ? Là où il y a plus d'action salutaire et d'efficacité rédemptrice pour les âmes, la Coopératrice de la Rédemption serait-elle exclue ? Et le mystère du Christ, de tous le plus actuel, le plus durable, le plus vivant pour ainsi dire, serait-il le seul où Marie n'ait rien à revendiquer ?

Non, non, il n'en est pas ainsi ; et, à défaut d'étude plus approfondie de la question, le simple *sensus catholicus*, ce